

Réf: Dossier 191804

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTOTRADE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8e
tranche soleil 3 non loin du supermarché AUCHAN, Lot
354, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 23/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOTRADE »

Objet :

- TRANSPORT
- IMPORT / EXPORT
- IMMOBILIER
- EVENEMENTIEL
- E-TRANSACTION
- COMMERCE GENERAL
- PRESTATIONS DIVERSES
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8e tranche soleil 3 non loin du supermarché AUCHAN, Lot 354, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle AKE CHAKON AIMEE PAULINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02523 du 02/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17317/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

